

LA LETTRE D'INFORMATION 2019

Mot de la Présidente	2
I. VIE DE L'ASSOCIATION	2
A/ Assemblée générale du 27 septembre 2018 à Dijon.....	2
B/ Relations institutionnelles	2
C/ Agrément	6
II. COLLOQUES ET JOURNÉES D'ÉTUDES	6
A/ Colloque annuel national 2018 « Le droit de l'environnement, 30 ans d'intégration. Bilan et perspectives ».....	6
B/ Doctoriales de la SFDE	6
B/ Colloque annuel national 2019	6
C/ Colloques et journées d'études parrainés par la SFDE.....	7
1. Colloques et journées d'études organisés par la SFDE ou sous son parrainage en 2018	7
2. Colloques et journées d'études organisés par la SFDE ou sous son parrainage en 2019	8
3. Colloque annuel national 2020	8
III. LES PRIX	8
A/ Prix du meilleur mémoire	8
1. Édition 2018 du Prix du meilleur mémoire de Master 2 en droit de l'environnement.....	8
2. Édition 2019 du Prix du meilleur mémoire de Master 2 en droit de l'environnement.....	9
B. Prix de thèse SFDE 2019.....	9
IV. REVUE JURIDIQUE DE L'ENVIRONNEMENT	9
A/ en 2018.....	9
B/ en 2019.....	10
V. COMMUNICATION	11
A/ Site internet	11
B/ LinkedIn.....	12
C/ Les Tribunes SFDE.....	12
VI. ACTIVITÉS DES SECTIONS RÉGIONALES	12
A/ SFDE Aquitaine	12
B/ SFDE Caraïbes	13
C/ SFDE Est.....	14
D/ SFDE Grand ouest	15
E/ SFDE Ile-de-France	15
F/ SFDE Midi-Pyrénées	16
G/ SFDE Rhône-Alpes	16
VII. APPEL À COTISATION 2019	17
VI. AUTRES INFORMATIONS	17

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – BP 68 – F 67046 STRASBOURG CEDEX

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

Mot de la Présidente

Chers adhérents,

L'année 2018 a été riche mais rude. La réforme constitutionnelle et la préparation chaotique du programme pour le développement et l'examen périodique du droit de l'environnement des Nations unies (PNUE programme Montevideo V) ont mobilisé nos énergies, cependant que les rendez-vous ministériels pour la mise en place du plan biodiversité amorcés fin 2018 se poursuivront en 2019. L'activité scientifique a été intense avec 12 événements parrainés et bien sûr la tenue de notre colloque annuel qui, pour la première fois, a été accueilli à l'Université de Dijon avec en amont les doctoriales de la SFDE.

L'année 2019 pourra s'appuyer sur une programmation scientifique déjà en préparation et le renouvellement de l'agrément pour notre association. Nous organiserons également le prix de thèse, en alternance avec les doctoriales.

Notre situation financière excédentaire, nous permet d'envisager plus sereinement notre activité. La *RJE*, revue de référence, a été reconnue pour ses qualités scientifiques lors d'une demande de subvention auprès du CNRS (qui malheureusement n'a pu aboutir en raison de la barrière mobile supérieure à 2 ans pour l'accès au texte intégral de la revue...). Cette revue est notre « voix », l'expression d'une doctrine indépendante, ouverte et novatrice. Nous devons continuer à en assurer la promotion et la diffusion y compris à l'étranger. Chaque adhérent de la SFDE en est le digne ambassadeur.

Je vous renouvelle tous mes vœux pour la nouvelle année 2019 et vous remercie pour votre engagement et votre fidélité.

Environnementalement vôtre,

Agnès Michelot

I. VIE DE L'ASSOCIATION

A/ Assemblée générale du 27 septembre 2018 à Dijon

L'Assemblée générale annuelle des membres s'est déroulée dans les locaux de la Faculté de droit de l'Université de Bourgogne Franche Comté, à l'occasion du colloque national annuel, « **Le droit de l'environnement, 30 ans d'intégration. Bilan et perspectives** », elle a réuni 27 personnes.

B/ Relations institutionnelles

► Réseau des APN

Le réseau Associations françaises de protection de la nature auquel participe la SFDE, regroupe 14 associations. C'est un réseau orienté vers la biodiversité qui a été mis en place il y a environ deux ans, une réunion a lieu tous les 2-3 mois et y sont préparés les entretiens avec le MTES et les autres ministères.

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – BP 68 – F 67046 STRASBOURG CEDEX

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

La SFDE participe à ce réseau important. Des propositions ont été portées collectivement par le réseau auprès du Ministère de la transition écologique et solidaire. Depuis le lancement du plan biodiversité, qui est un plan interministériel, des demandes d'entretien auprès de tous les ministères ont été faites par le réseau.

Les associations, dont la SFDE, ont ainsi rencontré le ministère de la Justice le 24 octobre à Paris pour discuter du plan Biodiversité qui reprend des propositions de la SFDE, notamment celle sur la formation des magistrats. Une réunion avec la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche s'est déroulée le 7 janvier et une réunion avec l'éducation nationale le 14 janvier. Lors de la réunion avec Frédérique Vidal la question de la formation des magistrats a été évoquée ainsi que celle de la recherche en droit de l'environnement qui appelle une ouverture sur la pluridisciplinarité. Au niveau de l'éducation nationale, un message de formation à l'éducation civique qui comporterait une sensibilisation à la protection de l'environnement par le citoyen (sous l'angle des droits et devoirs du citoyen) a été présenté.

► **La SFDE est membre** de France Nature Environnement, de l'UICN et du Comité français de l'UICN, elle participe à ce titre aux réunions de Conseils d'administration et aux Assemblées générales. Lors du dernier CA de l'UICN France le 11 décembre, a été abordée la préparation les étapes de la préparation du prochain Congrès mondial de l'UICN qui se tiendra à Marseille en 2020.

► La SFDE a été sollicitée pour participer aux 1^{ers} **États Généraux de la Prévention des cancers**, organisés par la Ligue contre le cancer. Deux de nos membres y ont représenté la SFDE : Emilie Gaillard et Gaël Thévenot.

Ces États Généraux se sont tenus le 21 novembre 2018 au Conseil économique, social et environnemental à Paris. Leur objectif a été d'aboutir à des propositions d'actions concrètes et efficaces constituant un plan de prévention innovant pour les dix prochaines années. Pour élaborer ces propositions, plusieurs ateliers thématiques réunissant des représentants des différents champs de la prévention ont précédé la journée plénière du 21 novembre. La SFDE a été sollicitée pour participer à l'atelier n° 5 portant sur le thème « Cancer et environnement ». Trois réunions de préparation pour cet atelier ont eu lieu : 20 mars ; 26 juin ; 25 septembre.

► Le Comité français pour l'UICN a lancé une proposition sur les **juridictions spécialisées en droit de l'environnement**. Le CA de la SFDE a auditionné, lors de sa réunion du 9 février à Paris, Sébastien Mabile, avocat au Barreau de Paris et Président de la Commission Droit et politiques environnementales de l'UICN, qui a présenté la position de l'UICN France. Le CA a décidé de soutenir les trois points suivants : un parquet spécialisé ; la proximité par rapport au justiciable et la formation des magistrats. Le ministère de la Justice et l'Élysée souhaitent avancer sur cette question et la position de la SFDE est très attendue sur ce point. Après en avoir discuté, le Bureau de la SFDE pense qu'il faudrait soutenir un regroupement du contentieux environnemental au niveau régional. Mais il semble également nécessaire de connaître la position des associations qui font des actions et donc d'élaborer un questionnaire à leur attention. Un travail collectif de recherche en partenariat avec l'UMR SAGE de l'Université de Strasbourg et toute unité intéressée est envisagé. Dans cette perspective, un courrier de soutien au projet déposé par Marie-Pierre Camproux Duffrene pour obtenir un financement dans le cadre d'un appel à projets scientifiques de l'Université de Strasbourg a été adressé par la SFDE. Une réponse à cette demande de financement devrait intervenir au mois de mars.

► Le 5 avril 2018, une **convention de prestation de recherche a été signée avec le Parc national de Port Cros** pour une étude relative à *L'étude de la jurisprudence relative aux articles L. 2215-1 et L. 2212-2 du CGCT et les conclusions qui peuvent en être tirées*, rédigée par Simon Jolivet.

L'article qui en est résulté, a été publié dans la revue du Parc national de Port-Cros. Ses principales conclusions ont été présentées le 19 octobre lors d'une matinée d'études au Sénat sur le thème de l'hyper fréquentation des

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – BP 68 – F 67046 STRASBOURG CEDEX

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

sites patrimoniaux, organisée par M. Jérôme Bignon, sénateur de la Somme. Le volume complet des "Scientific Reports of Port-Cros National Park" est consultable sur calameo : <https://fr.calameo.com/read/0003183632abda97a9bff>

► Le 12 avril 2018 : Un **courrier a été envoyé au Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères** qui avait mandaté un cabinet d'avocats pour faire un état des lieux du droit de l'environnement en France et à l'international (copie à Nicolas HULOT). En effet, la SFDE a souligné que cet état des lieux serait fait à partir des résultats de la recherche publique et notamment des travaux publiés par les membres de la SFDE et qu'il était particulièrement surprenant et peu opportun que ce travail soit réalisé par un cabinet privé par ailleurs non spécialisé dans ce domaine.

► En avril 2018, la SFDE a reçu une **demande de soutien de l'association NAAT "Notre affaire à tous"** concernant le "recours climatique" qu'elle souhaitait engager.

Le Bureau de la SFDE s'est interrogé pour savoir si c'est le rôle de la SFDE, en tant que société savante, de soutenir cette initiative de manière institutionnelle. Il s'agit certes de faire progresser le droit de l'environnement, ce qui est au cœur de la mission de la SFDE, mais aussi et surtout de mettre l'État français face à ses responsabilités, et là peut-être que l'on excède l'objet de la SFDE tel que précisé dans l'article 3 de ses statuts.

Le CA de la SFDE a voté contre ce soutien.

► Sollicitation de la SFDE pour une **audition par la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale** qui s'est saisie pour avis du projet de loi constitutionnelle n° 911 pour une démocratie plus représentative, responsable et efficace. La **saisine porte sur l'article 2 de la loi**, qui vise à modifier l'article 34 de la Constitution pour inscrire l'action contre les changements climatiques dans le domaine de la loi.

Le 6 juin, Agnès Michelot et Marta Torre-Schaub, directrice du GDR 2032 CLIMALEX, ont été auditionnées. Avec l'appui de Nathalie Hervé Fournereau, Julien Betaille et Michel Prieur des arguments ont été présentés notamment pour repositionner le débat sur la modification de l'article 1 de la Constitution et éviter des atteintes à la Charte de l'environnement.

► **Le CESE : Projet d'avis sur la démocratie environnementale** avec Agnès Michelot et Michel Badre comme rapporteurs, qui a débuté le 30 mai. Le bureau du CESE a décidé de suspendre les travaux sur cet avis le 11 septembre.

À la suite de cette décision, le Conseil d'administration de la SFDE, réuni à Paris le 8 octobre, a décidé d'adopter un **communiqué** pour marquer qu'il prend note avec regrets de la suspension des travaux de la section environnement du CESE.

► 2-6 juillet : Participation des membres SFDE au **colloque annuel de l'Académie IUCN de droit de l'environnement à Glasgow** « The transformation of environmental Law and Governance : innovation, Risk and Resilience » :

Emilie Gaillard, « Human Rights for Future Generations: opening the way to new legal actions »

Nathalie Hervé-Fournereau, « The ambivalent concept of socio-ecological resilience: Epistemological reflections on its integration into Law from European perspective »

Alexandra Langlais, « Building resilience: towards the development of an ecosystem service Law? »

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – BP 68 – F 67046 STRASBOURG CEDEX

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

Michel Prieur et Ali Mekouar (présenté par N. Hervé-Fournereau), A new frontier in Human Rights Law: the Proposed Third International Covenant on the Rights of Human Beings to the Environment.
Marie Bonnin, “Measuring the effectivity of marine environmental Law: leveraging environment protection through the use of innovative tools”
François Huleux, PhD student University Paris-Saclay et Laval, “Innovative techniques for the safeguarding of intangible cultural heritage associated with biodiversity”

► En juillet, le Premier ministre a demandé à une députée et à un sénateur de conduire une **mission parlementaire sur les zones humides** afin de relancer la politique de protection des zones humides qui continuent à disparaître. Cette mission souhaite connaître le point de vue des associations de protection de la nature issues du réseau APN. Les associations se sont entendues pour avoir une audition commune le 6 novembre. Ce réseau a désigné la SNPN comme chef de file et cette dernière a sollicité la SFDE pour avoir des propositions à formuler pour conduire une **nouvelle politique des zones humides**.

La coordination des propositions envoyées par des membres de la SFDE a été effectuée par Simon Jolivet, Marthe Lucas et Lucile Stahl en vue de rédiger le document de synthèse qui a été transmis et présenté à la mission parlementaire le 6 novembre.

► Depuis les années 1980 l'ONU développe un programme spécifique pour le droit de l'environnement : le **programme Montevideo**. Une réunion préparatoire s'est déroulée au siège du PNUE à Nairobi du 26 au 28 novembre. Agnès Michelot a participé à cette réunion avec l'accréditation du CIDCE (Centre international de droit comparé de l'environnement). Il est apparu un complet changement de présentation du programme pour cette nouvelle version. Le texte préparatoire présenté à la discussion ne reprend pas du tout ni l'approche développée dans les anciens programmes I à IV qui se basaient sur une approche substantielle (thématique) avec des objectifs précis déclinés en une stratégie et plusieurs actions. Par ailleurs, il ne reprend pas les propositions de la 1^{ère} réunion des points focaux de septembre 2018 à Genève qui liste notamment dans une annexe des propositions d'actions innovantes. Il semble que ce changement d'approche soit motivé par le manque de visibilité des précédents programmes. Malheureusement ce changement de perspective a conduit à une approche très édulcorée des perspectives de développement du droit de l'environnement pour le prochain programme. De nombreuses thématiques n'apparaissent plus. À l'issue de cette réunion de novembre, était attendue une version modifiée pour un examen en Assemblée générale de l'UNEP. Cette nouvelle version ne nous est pas (encore) parvenue.

► La SFDE a adressé le 16 novembre au Président de la République une **lettre de soutien pour lutter contre le GCO** (Grand contournement Ouest de Strasbourg) et demander un moratoire pour que le gouvernement étudie les alternatives possibles à ce projet de grande envergure qui passe en zone forestière, de grand hamster... Le TA de Strasbourg a rendu en septembre dernier une décision quant à la légalité de l'arrêté préfectoral portant autorisation unique pour les travaux du GCO : il a débouté Alsace Nature et donné raison à l'État. Bien qu'ayant des doutes sur le respect de la légalité de l'arrêté préfectoral, le TA de Strasbourg n'a pas suspendu, à titre exceptionnel, l'arrêté du préfet du Bas-Rhin du 30 août 2018, portant autorisation unique au titre de la loi sur l'eau et de la législation relative à la protection des espèces, pour la construction de l'autoroute de contournement ouest de Strasbourg. Les juges ont ainsi fait application d'une jurisprudence du Conseil d'État « Conflans Ste Honorine » (CE 16 avril 2012, n° 355792, 355867).

Depuis sur le terrain, les anti-GCO essaient toujours de manière non-violente de s'opposer aux travaux y compris par une grève de la faim. Il y a eu aussi depuis des rapports prouvant que ce contournement ne permettrait pas de diminuer les flux routiers et ne ferait pas diminuer la pollution dans Strasbourg.

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – BP 68 – F 67046 STRASBOURG CEDEX

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

C/ Agrément

La SFDE avait été agréée au titre de la protection de l'environnement par arrêté ministériel du 11 mai 1978. Cet agrément avait été renouvelé pour une période 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2013 par l'arrêté ministériel du 26 février 2014. Une demande de renouvellement d'agrément avait été déposée fin juin 2017 ; le ministère de la Transition écologique et solidaire nous a informé par courrier du 20 novembre que la SFDE a fait l'objet d'une décision implicite d'agrément au titre de la protection de l'environnement dans le cadre national, à compter du 1^{er} janvier 2018 pour une période de cinq ans. La SFDE figure effectivement sur la liste d'associations agréées pour la protection de l'environnement publiée par l'arrêté du 12 décembre 2018 (JO du 20 décembre).

II. COLLOQUES ET JOURNÉES D'ÉTUDES

A/ Colloque annuel national 2018 « Le droit de l'environnement, 30 ans d'intégration. Bilan et perspectives »

Le colloque annuel 2018 de la SFDE a réuni plus de cent participants les 27 et 28 septembre à la Faculté de droit de l'université de Bourgogne Franche Comté à Dijon. Les actes du colloque seront prochainement publiés par la Fondation Varennes et diffusés par la LGDJ.

B/ Doctoriales de la SFDE

À l'occasion du colloque annuel de la SFDE qui s'est tenu à Dijon en septembre 2018, ont été organisées des Rencontres doctoriales le 26 septembre 2018 qui ont été l'occasion pour sept doctorants de différentes universités de présenter et de discuter leurs travaux de thèse avec un panel composé de chercheurs spécialistes du droit de l'environnement (voir la page dédiée sur notre site : <http://www-sfde.u-strasbg.fr/index.php/2014-06-04-10-28-46/doctoriales-de-la-sfde>). Des rencontres doctoriales pourraient être organisées tous les deux ans.

B/ Colloque annuel national 2019

Pour le choix du colloque annuel 2019 la procédure mise en place en 2014 a été renouvelée. Deux candidatures ont été reçues pour l'organisation du colloque annuel 2019 de la SFDE :

- Environnement et risques sanitaires, proposition présentée par la Faculté de Droit et des sciences sociales de l'Université de Tours ;
- Bien-être et normes environnementales, proposition présentée par l'Institut de Droit de l'Environnement de Lyon.

Le projet présenté par l'IDE a été retenu par le CA de la SFDE : le colloque annuel 2019 de la SFDE aura donc lieu à Lyon les 17 et 18 octobre 2019 sur le thème : **Bien-être et normes environnementales.**

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – BP 68 – F 67046 STRASBOURG CEDEX

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

C/ Colloques et journées d'études parrainés par la SFDE

1. Colloques et journées d'études organisés par la SFDE ou sous son parrainage en 2018

La SFDE a parrainé 12 manifestations scientifiques en 2018.

- 25 janvier : **La protection du climat et de la biodiversité au prisme du droit économique : quelles perspectives ?**, Journée d'études co-organisée par Marta Torre-Schaub et Marianne Moliner-Dubost, Université Paris 1
- 6 et 7 mars : **Droit constitutionnel de l'environnement, regards croisés**, Colloque organisé par le Département de droit public et droit fiscal de l'École doctorale de droit de la Sorbonne (EDDS) (publication des actes aux éditions Mare & Martin)
- 8 mars : **La Constitution face aux changements climatiques**, Colloque organisé par l'Université Paris 13 (publication des actes dans le numéro spécial de la revue *Énergie, Environnement, infrastructures*, de décembre 2018)
- 29 mai - 1^{er} juin : **"The Right Use of the Earth"**, Colloque international, Paris, École normale supérieure (les actes du volet juridique de ce colloque seront publiés dans le numéro spécial 2018 de la RJE)
- 5 juin : **Quatrième concours de plaidoirie de droit des générations futures** à Caen (qui fait partie du dossier « Normandie pour la paix » pour lequel la SFDE est partenaire et qui a déjà donné lieu à un premier colloque en novembre 2017)
- 21 juin : **L'entreprise face à ses responsabilités. L'imputation des dommages aux entreprises en matière climatique et agro-alimentaire : différences et analogies**, Séminaire de Paris 1 (ISJPS) en collaboration avec AgroParisTech (IRJS) dans le cadre du projet de recherches GIP Mission Droit et Justice : Climat et Agriculture
- 11 et 12 octobre : « **La géoingénierie environnementale : nouveau paradigme écologique, nouveau paradigme juridique ?** », Colloque international, Faculté de droit et de Science politique de l'Université de Rennes 1, UMR IODE CNRS
- 9 novembre : « **L'Océan, dernière frontière ? Au-delà des juridictions nationales, un patrimoine commun ?** », Colloque organisé par l'Université de La Rochelle (dont les actes seront publiés dans un dossier spécial de la RJE 2/2019)
- 12 et 13 novembre : « **Le développement durable et les droits humains dans les accords de partenariat de l'Union Européenne avec les pays d'Asie-Pacifique** », Workshop international et pluridisciplinaire sous l'égide du Groupement d'intérêt scientifique Europe de Rennes (GIS Europe) avec le soutien de la MSH B à Rennes

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin - BP 68 - F 67046 STRASBOURG CEDEX

Tel. (33) 03.68.85.87.83 - courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

- 23 novembre : **La Décision Urgenda, Quel avenir pour la justice climatique ? (Cour d'appel de La Haye du 9 octobre 2018)**, Conférence-Débat dans le cadre du Projet de recherches GIP *Mission Droit et Justice Les Dynamiques du contentieux climatique* et du GDR CLIMALEX

- 27 novembre 2018 : « **Recherches en droit de l'environnement : services écosystémiques et autres mutations juridiques** », Journée thématique du département scientifique SAE2 de l'INRA à Paris

- 3 décembre : « **50 ans de contentieux de l'environnement, l'apport du mouvement associatif** », Colloque organisé par l'Université de Limoges (les actes seront publiés dans le numéro spécial 2019 de la RJE)

2. Colloques et journées d'études organisés par la SFDE ou sous son parrainage en 2019

Deux manifestations ont déjà reçu le parrainage de la SFDE pour 2019 :

- 14 février : « **Les Procès climatiques en France L'Affaire du siècle, Grande-Synthe, Total...** », Journée d'études organisée par l'Université Paris 1 dans le cadre du Séminaire Mobilisation du Droit, société civile et Environnement, du Projet Les Dynamiques du contentieux climatique et du GDR-CNRS ClimaLex.

- 11 et 12 décembre : « **De la réserve intégrale à la nature ordinaire. Les modalités changeantes de la protection de la nature du XIXe au XXIe siècle** », Colloque de l'AHPNE qui se tiendra dans les locaux du ministère de la Transition écologique et solidaire à La Défense. Un appel à communications a été lancé et est en ligne sur notre site (date limite pour y répondre : 24 février 2019)

3. Colloque annuel national 2020

Pour le choix du colloque annuel 2020, la procédure d'appel à propositions sera renouvelée, le calendrier sera le suivant :

- Lancement de l'appel à propositions avant l'été 2019
- Date limite du 1^{er} octobre 2019 pour le dépôt des propositions
- Une réunion du Conseil d'administration extraordinaire se prononcera en novembre 2019 sur le choix du colloque

III. LES PRIX

A/ Prix du meilleur mémoire

1. Édition 2018 du Prix du meilleur mémoire de Master 2 en droit de l'environnement

La première édition du **Prix du Meilleur mémoire de Master 2** a été lancée en 2015 et ce Prix est réédité chaque année.

Pour l'édition 2018 du Prix du meilleur mémoire de M2 de la SFDE, nous avons reçu et évalué 11 mémoires, deux Prix ont été décernés :

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – BP 68 – F 67046 STRASBOURG CEDEX

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

- **Premier Prix** : Cyprien DAGNICOURT, *La protection de l'environnement en période de conflit armé*, sous la direction de Guillaume Le FLOCH, Université de Rennes 1

- **Second spécial** : Gabriel STETTLER, *Incertitudes scientifiques et causalité en responsabilité civile environnementale*, sous la direction de Jean-Sébastien BORGHETTI, Université Paris II Assas

Ces deux mémoires sont en ligne sur le site de la SFDE

2. Édition 2019 du Prix du meilleur mémoire de Master 2 en droit de l'environnement

Une nouvelle édition du **prix du Meilleur mémoire de Master 2** sera lancée en 2019.

Pour l'édition 2019, les mémoires devront avoir été soutenus durant l'année universitaire 2018-2019. Les dossiers de candidature devront être envoyés avant la date limite du 4 novembre 2019.

Toutes les informations seront mises en ligne en temps utile sur notre site internet ; le calendrier et le règlement seront diffusés par courriel avant l'été.

B. Prix de thèse SFDE 2019

La Société Française pour le Droit de l'Environnement attribue tous les deux ans un Prix de thèse (1^{er} et 2nd prix et, si le jury l'estime opportun, un prix spécial). Ces prix sont destinés à récompenser les thèses en langue française qui contribuent à l'amélioration des connaissances en droit de l'environnement.

Pour le Prix de thèse SFDE 2019, pourront concourir les thèses soutenues entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2018.

Toutes les informations utiles à la constitution du dossier de candidature sont en ligne sur notre site internet.

La date de clôture des candidatures est fixée au **4 mars 2019**.

IV. REVUE JURIDIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

A/ en 2018

- **Nouvelle rubrique** : « **Mise en perspective** » :

Cette rubrique paraîtra une fois par an sous la forme d'une présentation et d'une mise en perspective d'un texte ou d'un arrêt. Le titre variera selon les besoins : "Mise en perspective 10 ans après" ou "20 ans après" ou "100 ans après", ...

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – BP 68 – F 67046 STRASBOURG CEDEX

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

A ainsi été publié dans la *RJE* 2/2018 : « La responsabilité de l'État du fait de l'application de la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature : L'arrêt *Association pour le développement de l'aquaculture en région centre et a.*, ... quinze ans après », par Éric Naim-Gesbert et Loïc Peyen.

- **Dossiers spéciaux publiés en 2018 :**

. **Les Parcs naturels régionaux 1967-2017** : *RJE* 2/2018 (publication des actes de la journée d'études organisée par la SFDE Ile-de-France et l'Université de Reims-Champagne-Ardenne le 1^{er} décembre 2017 à Reims)

. **40 ans après... Bilan et perspectives de la loi ICPE** : *RJE* 3/2018 (publication des actes de la journée d'études organisée le 8 décembre 2017 par la SFDE Ile-de France, à Sceaux).

- Le **numéro spécial 2018** de la *RJE* publiera les actes du volet juridique du colloque **The Right Use of the Earth** organisé les 29 mai - 1^{er} juin 2018 à Paris.

- **PERSEE** : Les numéros des années 1976 à 2013 de la *RJE* sont en ligne sur le portail Persée. Vous pouvez les consulter à l'adresse suivante : <http://www.persee.fr/collection/rjenv>

- **Bilan du nombre d'abonnés**

2018 : 301 abonnés (dont 229 abonnements papier, 31 abonnements papier + on line et 41 abonnements online [dont 23 membres de la SFDE])

2017 : 355 (dont 288 abonnements papier, 31 abonnements papier + on line, 36 abonnements on line seul dont 19 membres de la SFDE qui ont bénéficié du tarif préférentiel)

2016 : 361 abonnés (dont 280 abonnements papier, 48 abonnements papier + on line, et 33 abonnés on line seul dont seulement 27 membres de la SFDE)

La tendance actuelle est à la baisse des abonnements aux versions papier des revues mais un autre facteur joue également un rôle dans cette baisse : la revue est dorénavant sur Cairn. Les abonnés "individuels" qui ont accès à la revue *via* leur institution sur le portail de Cairn se désabonnent. C'est un constat pour toutes les revues présentes sur Cairn et, malheureusement, les recettes électroniques de Cairn ne compensent pas la perte des recettes traditionnelles (et ce, même si des économies sont faites en réduisant les tirages).

Le maintien des abonnements à la *RJE* est tout à fait essentiel et une préoccupation constante pour la SFDE.

Depuis 2015 une **offre promotionnelle de 50 €** pour un abonnement en ligne à la *RJE* est proposée aux membres de la SFDE. L'opération est renouvelée chaque année. Toute personne intéressée par un abonnement en ligne 2019 au tarif de 50 € doit s'adresser au secrétariat de la SFDE.

B/ en 2019

Sont prévus :

- Dossier spécial, **Les aspects juridiques de l'érosion côtière**, publication des actes du colloque organisé par Jean-Marc Février : *RJE* 1/2019

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – BP 68 – F 67046 STRASBOURG CEDEX

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

- Dossier spécial « **L'Océan, dernière frontière ? Au-delà des juridictions nationales, un patrimoine commun ?** », publication des actes du colloque organisé par l'Université de La Rochelle : *RJE* 2/2019
- Dossier spécial « **Éviter, réduire, compenser : Pour une gestion durable de la biodiversité** », publication des actes du colloque organisé à Montpellier, coordonné par Catherine Ribot : *RJE* 3/2019
- Dossier spécial « **Principe de solidarité écologique** » coordonné par Agnès Michelot : *RJE* 4/2019
- Le numéro spécial 2019 sera consacré à la publication des actes du colloque « **50 ans de contentieux de l'environnement, l'apport du mouvement associatif** », organisé à l'université de Limoges, le 3 décembre 2018.

Formules d'abonnement à la RJE : tarifs 2019

Les tarifs 2019 demeurent les mêmes que ceux de de 2018. À noter que ces tarifs n'ont pas augmenté depuis 2014.

Nous proposons pour les membres de la SFDE une formule **exceptionnelle d'abonnement électronique à la RJE** pour l'année 2019 au prix de **50 euros**, à régler par paiement unique à l'ordre de la SFDE avec votre cotisation annuelle.

Abonnement (4 numéros + 1 n° Spécial) :

- Version papier

France & Dom-Tom : 195 €

Etranger : 220 €

Étudiants Membres SFDE : 175 €

Étudiants Membres SFDE : 199 €

- Version papier + accès en ligne

France, Étranger : 273 €

Étudiants 245 € Membres SFDE : 225 €

- Accès en ligne seul

France, Étranger : 195 €

Étudiants 175 € Membres SFDE : 50 €

Contact : Lavoisier, 14 rue de Provigny 94236 Cachan Cedex, Tel. : 01 47 40 67 68 - Courriel :

abonne.rje@lavoisier.fr

V. COMMUNICATION

A/ Site internet

Un **annuaire des membres** est accessible sur le site internet de la SFDE (<http://www-sfde.u-strasbg.fr/>). Seuls les membres de la SFDE qui auront préalablement demandé la création d'un compte sur le site pourront y accéder (la demande de création de compte est validée par le secrétariat de la SFDE).

Seules les données (nom, prénom, courriel, profession, centre d'intérêts et publications) pour lesquelles vous n'avez pas manifesté votre opposition figurent dans l'annuaire des membres mis en ligne.

Vous pouvez à tout moment exercer votre droit de suppression et de rectification des données vous concernant

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – BP 68 – F 67046 STRASBOURG CEDEX

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

ainsi que votre opposition à la réception des informations que nous transmettons régulièrement par messagerie électronique aux membres de la SFDE **en adressant un message au secrétariat de la SFDE : laurence.renard@unistra.fr**

B/ LinkedIn

Une **page SFDE** créée sur le réseau professionnel LinkedIn permet de donner une visibilité à la SFDE sur les réseaux sociaux. Nous vous invitons à vous y abonner dès à présent.

La mise en place sur LinkedIn d'un groupe « SFDE » dénommé **Juristes francophones de l'environnement-SFDE** dans un objectif de partage et d'échange des informations susceptibles d'intéresser les juristes de l'environnement est animé par de jeunes chercheurs membres de la SFDE. N'hésitez pas à vous y inscrire également pour participer aux échanges.

C/ Les Tribunes SFDE

La SFDE a souhaité donner la possibilité à ses adhérents de donner leur opinion sur un sujet d'actualité qui les fait réagir en lançant en 2015 une nouvelle rubrique sur notre site : Tribunes de la SFDE. Ces Tribunes se présentent comme un billet court sur un point d'actualité.

Nous vous invitons tous à nous adresser vos propositions. Elles seront réceptionnées par le secrétariat de la SFDE et soumises à un comité de lecture composé des membres du Bureau de la SFDE.

Pour relire les tribunes précédemment publiées : <http://www-sfde.u-strasbg.fr/index.php/blog-de-la-sfde>

VI. ACTIVITÉS DES SECTIONS RÉGIONALES¹

A/ SFDE Aquitaine

Rapport d'activités 2018

Des actions de sensibilisation au droit de l'environnement ont été poursuivies sous différentes formes :

- Utilisation du site internet de la section Aquitaine (actualité, supports de cours, annonces journées...). Une réflexion sur une meilleure valorisation de ce site a été initiée avec des enseignants et chercheurs de l'IEP Bordeaux (juin).
- Expérimentée avec succès en 2014 en partenariat avec le cabinet d'avocats Adden et la faculté de droit, la formule petit déjeuner-débat à la Faculté de droit de Bordeaux destinée prioritairement aux étudiants de master Contentieux publics.) est poursuivie avec une session programmée en novembre consacrée à l'évaluation environnementale.

¹ Pour plus de détails sur les activités des sections régionales consulter le site de la SFDE, rubrique Sections régionales.

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – BP 68 – F 67046 STRASBOURG CEDEX

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

Représentation de la SFDE Aquitaine à des manifestations diverses en Aquitaine et au niveau national

On citera en particulier :

Les communications présentées par le président de la section :

- au colloque international en évaluation environnementale « Gestion des controverses environnementales: quel est le rôle de l'évaluation environnementale ? », organisé par le SIFEE les 3-5 septembre 2018 au ministère de la Transition écologique et solidaire.

- au colloque organisé par l'association bordelaise des juristes en contentieux publics en partenariat avec l'université de Bordeaux le 23 mars 2018 « Bilan et perspectives du contentieux administratif de l'environnement ».

- Participation de la section et de ses membres à des journées/colloques :

Colloque de l'association bordelaise des juristes en contentieux public (ABJCP), « Le juge administratif face aux défis environnementaux : bilan et perspectives », Pôle juridique universitaire Pey-Berland, 23 mars 2018.

Programme d'actions 2019

- Poursuite d'actions de sensibilisation et de formation au droit de l'environnement :

- Petit-déjeuner débat avec le cabinet ADden sur des thèmes qui seront définis en cours d'année (en priorité l'évaluation environnementale)

- Formation des commissaires-enquêteurs sur des thèmes à déterminer avec les présidents des TA de Bordeaux et de Pau.

- À l'initiative d'Hubert Delzangles une rencontre de la section (S. Soumastre et Laurent Givord) a été organisée en juin 2018 à l'IEP de Bordeaux avec des chercheurs, Docteurs et Doctorants intéressés par les possibilités de développer sous différentes formes des actions de coopération avec la section. À l'issue de cette réunion deux adhésions nouvelles à la section ont été obtenues. Des suites plus concrètes devront être données en programmant une nouvelle réunion au cours du dernier trimestre 2018. Cette réunion devrait permettre de finaliser un programme d'activités 2019.

B/ SFDE Caraïbes

Rapport d'activités 2018

- Publication de deux « bulletins » de la Section Caraïbes : Août et Décembre 2018.

- Présentation des travaux de recherche de Flore JEAN-FRANCOIS ; « *Responsabilité civile et dommage à l'environnement* » dirigés par les Pr Jean-Marie BRETON et Marie-Pierre CAMPROUX-DUFFRENE ; soutenance de la thèse le 5 octobre 2018 à 9 H, UA Pointe-à-pitre.

- **Changement de siège de l'association :**

Sis au *Centre de formation Caribbean Business School – Relations Extérieures (CBS-RE)* sis Immeuble Agora, Route de la Rocade, Abymes (Guadeloupe), qui propose des formations dont le BTS Tourisme.

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – BP 68 – F 67046 STRASBOURG CEDEX

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

- ***Recherche de liens avec les collectivités et professionnels du droit :***
 - ✧ Dossier de proposition de partenariat entre la Ville de Pointe-à-Pitre et la Section (en cours)
 - ✧ Prospection auprès des cabinets et des études de Guadeloupe, de Martinique et de Guyane avocats, huissiers de justice

- ***Renforcement de liens avec les associations apolitiques s'investissant pour la cause de l'environnement :***
 - ✧ Contacts depuis deux ans avec la CAMPEG (Carrefour des associations et des militants pour la protection de l'environnement en Guadeloupe)
 - ✧ La Section est dans la gouvernance de celle-ci pour une année, l'AG s'est tenue le 16.09.2018 à Lamentin, suivie de 3 CA : proposition de la Section d'assurer une veille juridique et proposition de Vanessa VARIN, présidente, d'offrir ses services concernant son ingénierie pour répondre aux appels à projet environnement de l'ADEME.

- ***Projet formation sur l'environnement (BTS) :***

Accueil de stagiaires en formation initiale inscrits à l'examen du BTS tourisme, session de juin 2019, à titre préliminaire et d'aide à la mise en place du projet.

- ***Soutien d'entreprises***
 - ✧ Centre de formation CBS-RE, membre de la Fédération européenne des écoles
 - ✧ Distillerie damoiseau

- ***Elargissement du comité de rédaction du bulletin à des correspondants d'autres horizons ou d'expériences complémentaires (tribunes à venir)***
 - ✧ HAWA AHMED YOUSOUF (Afrique), diplômée de droit et Nomination Représentante spéciale de l'Union africaine, Madagascar
 - ✧ KHADIJA BOUROUBAT (Maroc), Docteur en droit et en formation d'Avocats.
 - ✧ SALAURA DIDON (Guadeloupe), Docteur en communication, expérience sur le journalisme caribéen, formatrice.

C/ SFDE Est

Début septembre 2018 a été organisée, comme depuis plusieurs années maintenant, une visite : « **Strasbourg au regard du droit de l'environnement** », animée par le président de la SFDE Est. Elle s'adresse aux étudiant(e)s du M2 droit de l'environnement et à d'autres nouvel(le)s arrivé(e)s (ou non) à Strasbourg et souhaite contribuer, dans le cadre d'un accueil convivial, à attirer de nouveaux membres à la section.

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – BP 68 – F 67046 STRASBOURG CEDEX

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

Le 7 février 2019 sera organisée une conférence-débat sur les **communs naturels**, en présence de la présidente de la SFDE, s'adressant aux membres de la SFDE Est, aux étudiants de Master et plus largement à toute personne intéressée.

D/ SFDE Grand ouest

La section Grand ouest a organisé des **Rencontres doctoriales : Le droit de l'environnement entre "Terre et mer"**, le 27 avril 2018 à la Faculté de droit et de science politique de Rennes 1.

La Section a pour projet de mettre en place en 2019 une série de conférences autour de la résilience.

E/ SFDE Ile-de-France

I. Bilan des activités scientifiques

Au cours des années 2017/2018, la section Île-de-France a eu l'occasion d'organiser des événements ponctuels (A) ainsi que de pérenniser un certain nombre de manifestations régulières (B).

A) L'organisation d'événements ponctuels

La section a organisé deux colloques en fin d'année 2017 :

- Le premier, consacré à l'étude des « Parcs naturels régionaux » (en droit interne et droit comparé), a été organisé le 1^{er} décembre, en collaboration avec l'Université de Reims/Champagne-Ardenne ; il a fait l'objet d'une publication dans le n° 2 de la RJE de l'année 2018.

- Le second, qui s'est déroulé le 8 décembre 2017, a porté sur l'étude de l'évolution du droit des installations classées pour la protection de l'environnement, 40 ans après la création officielle de ce corps de règles. Il a été organisé en collaboration avec l'Université Paris-Sud et a fait l'objet d'une publication dans le n° 3 de la RJE de l'année 2018.

À noter enfin qu'un colloque consacré à « l'évolution du droit européen des déchets » a été organisé par la section, le 18 octobre 2018, en collaboration avec le Syndicat professionnel de récupération et d'élimination des déchets dangereux (SYPRED). Nous pérennisons ainsi notre collaboration avec ce syndicat, avec lequel nous organisons tous les deux ans un colloque sur l'évolution du droit des déchets.

B) La continuation de manifestations régulières

Les années 2017/2018 auront été l'occasion de poursuivre le cycle de conférence intitulé « Nouveaux champs de recherche en droit de l'environnement » mis en place en collaboration avec le Master Environnement de l'Université Paris-Sud. Ces conférences mensuelles sont l'occasion d'entendre, sur une thématique précise, aussi bien des chercheurs de renom que des professionnels ou même des doctorants.

II. Projets susceptibles d'être menés en 2019

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – BP 68 – F 67046 STRASBOURG CEDEX

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

Nos principales actions pour 2019 seront évidemment de nature scientifique (A), mais nous souhaiterions également inclure davantage, s'ils/elles le souhaitent, les chercheur.es des différentes universités d'Île-de-France, sans oublier des juristes d'entreprise et des professionnels dans le domaine de l'environnement (B).

A) Projets scientifiques

- Il va de soi que la section entretiendra, en 2018/2019, la relation étroite qui la lie à l'Université Paris-Sud en continuant de co-organiser les conférences des « Nouveaux champs de recherche en droit de l'environnement ». Celles-ci ont d'ailleurs repris le 20 septembre dernier avec une conférence assurée par Jean-Pierre Beurier : « L'évolution du droit de la lutte contre la pollution des mers ».

- Au titre des événements ponctuels, la section souhaiterait d'une part, organiser un colloque (ou journées d'étude) sur les aspects juridiques de la protection des forêts, au second semestre 2019, et d'autre part proposer un séminaire de prospective juridique dans le domaine de la protection de la nature et de la prévention des pollutions...

B) Collaboration de la section avec l'ensemble des facultés franciliennes

À ce jour, la section Île-de-France est principalement (voire exclusivement) animée par les membres d'une seule université, à savoir l'Université Paris-Sud.

Un des objectifs de l'année serait de contacter les « environnementalistes » des autres facultés franciliennes afin qu'ils/elles puissent initier des projets ou participer et s'intégrer aux projets existants afin de dynamiser encore plus sa vie scientifique.

F/ SFDE Midi-Pyrénées

Aucune activité en 2018.

G/ SFDE Rhône-Alpes

1 - Une nouvelle équipe :

Après plusieurs années en sommeil, une assemblée générale a été organisée le 27 novembre 2018 afin de relancer l'activité de la section. Un nouveau conseil d'administration a été élu, qui a procédé le 4 décembre 2018 à l'élection du bureau.

La nouvelle équipe se compose comme suit :

Isabelle Michallet : Présidente

Gaëtan Bailly : Secrétaire général

Alexandra Gasmi : Trésorière

Christelle Ballandras-Rozet, Simon Beerens-Bettex, Philippe Billet, Victoria Chiu, Marius Combe : membres du conseil d'administration.

2 - Des projets pour 2019 :

- Conférence sur la restitution du patrimoine culturel africain, avec projection du film *L'Afrique collectionnée* et débat, en présence du réalisateur Christian Lajouard et de Vincent Négri, en lien avec la remise du rapport

16

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin - BP 68 - F 67046 STRASBOURG CEDEX

Tel. (33) 03.68.85.87.83 - courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

Savoy-Sarr (février – mars 2019 ; partenariat avec l'Institut Droit Art Culture de l'Université Jean Moulin Lyon 3).

- Colloque *Le juge constitutionnel saisi par les questions environnementales, approche de droit comparé*, prévu pour mai 2019, sous la responsabilité de Victoria Chiu.
- Colloque national de la SFDE, *Bien-être et normes environnementales*, organisé les 17 et 18 octobre 2019, sous la responsabilité d'Isabelle Michallet.

Participation aux travaux de la Commission environnement du Barreau de Lyon, organisés tous les deux mois : rencontres et échanges sur l'actualité du droit de l'environnement avec les avocats spécialisés lyonnais

VII. APPEL À COTISATION 2019

De nombreuses personnes ne sont toujours pas à jour dans le versement de leur cotisation annuelle (condition pour pouvoir bénéficier du tarif réduit des abonnements à la RJE et inscriptions aux colloques). Votre soutien à la SFDE par le versement de votre cotisation annuelle est indispensable à son bon fonctionnement, la SFDE ne recevant en effet plus aucune subvention depuis 2011.

La SFDE compte, au 31 décembre 2018, 232 adhérents (147 personnes physiques ; 73 étudiants, demandeurs d'emploi ou retraités ; 12 personnes morales).

Nous vous rappelons que les Centres de recherche peuvent également adhérer à la SFDE par le biais de leur université (qui seule dispose de la personnalité morale).

Le montant des cotisations est le suivant :

- **50 € pour les personnes physiques**
- **170 € pour les personnes morales**
- **20 € pour les étudiants, les demandeurs d'emploi et les retraités**

Pour éviter tout oubli, nous vous remercions de bien vouloir retourner au Secrétariat de la SFDE le règlement de votre cotisation 2019 dès réception du courrier d'appel à cotisation qui vous a été adressé par voie postale.

Nous vous rappelons que l'offre exceptionnelle d'abonnement électronique à la RJE 2019 de 50 euros pour nos adhérents peut être réglée en même temps que votre cotisation 2019 (chèque unique à l'ordre de la SFDE).

VI. AUTRES INFORMATIONS

- Cérémonie de remise des Mélanges en l'honneur de Jean-Marie Breton (« Itinéraires du droit et terres des hommes », Ed Mare & Martin, Paris, 2017, 1 218 p.) organisée à l'Université Cheick Anta Diop de Dakar, au Sénégal, le 12 juillet 2018, en présence des autorités universitaires et du Recteur de l'Université.

- Cérémonie de remise de l'insigne de Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur à Agnès Michelot vendredi 9 novembre 2018 à La Rochelle, en présence notamment d'Isabelle Autissier, Présidente du WWF France et de Michel Prieur.

Lettre d'information des membres de la SFDE 2019

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – BP 68 – F 67046 STRASBOURG CEDEX

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21